

## PORTEE HEURISTIQUE DES ANALYSES DE LA TERRITORIALITE ET METHODES DE MISE EN EVIDENCE DES TERRITOIRES

Serge SCHMITZ

### Résumé

Le territoire est à la mode. Mais existe-t-il un consensus sur les concepts de territoire et de territorialité ? Quels sont les apports de ces recherches sur les territoires pour une science des relations entre l'homme et l'environnement ? Quelles sont les diverses techniques qui permettent de les mettre en évidence ? Grâce à l'éclairage d'auteurs francophones, anglophones et germanophones, cet article propose quelques réponses à ces questions.

### Mots-clés

territoire, territorialité, relations homme-environnement, épistémologie

### Abstract

*The territory is in vogue in the French speaking geography. However there is no consensus about the concepts of territory and territoriality. What are the potential contributions of these researches to a people and environment science ? What are the different ways to determine these territories ? Through French- English- and German speaking authors this paper suggests some answers to these questions.*

### Keywords

*territory, territoriality, people and environment, epistemology*

La géographie a ses modes. La multiplication des articles et des ouvrages traitant de la territorialité est sans doute l'expression de l'une d'entre elles. Il faut cependant distinguer l'utilisation d'un mot à la mode et un courant de recherche qui considère l'analyse des territorialités et territoires comme moyen d'appréhender des questions plus larges. Car l'étude de la territorialité recouvre des préoccupations fondamentales de la géographie en ne regardant pas seulement le territoire comme un objet à étudier en soi, mais comme une méthode pour comprendre les comportements spatiaux. Mettre en évidence les territoires, analyser leurs propriétés, s'interroger sur la variété des formes et des dimensions spatiales, sur les interactions entre territoires, sur leurs rapports avec le temps, sur leurs genèses, devraient s'inscrire dans des problématiques plus larges. Il ne faudrait pas étudier les territoires comme on étudiait souvent les régions en dehors de toutes finalités heuristiques ou appliquées. Cet article, après une nécessaire revue des conceptions du territoire et de la territorialité, ouvre les perspectives heuristiques d'une analyse de la territorialité avant de relever et de proposer des méthodes de mise en évidence des territoires et des territorialités.

### I. DIVERSITE DES CONCEPTIONS

#### A. Les concepts de territoire

Qui veut s'intéresser au territoire se retrouve d'abord

devant un problème de définition, car les conceptions sont plutôt diverses. Certains auteurs utilisent le mot « territoire » en remplacement du mot « espace » pour éviter les ambiguïtés avec « l'espace astronomique » ou « l'espace géométrique pur ». Le mot « territoire » est alors l'espace matérialisé par son contenu. Le territoire est, dans cette conception, l'espace que décrit traditionnellement le géographe. Mais d'autres auteurs, dont nous sommes, insistent pour que le concept de « territoire » soit aliéné à celui « d'appropriation ».

Les dictionnaires de la langue française définissent le territoire comme une étendue de surface terrestre, qui est caractérisée soit par l'appartenance à un Etat, soit par le groupe humain qui y vit, soit par la juridiction qui s'exerce dessus (Larousse, 1994 ; Robert, 1994).

Les premières utilisations du concept de territoire étaient avant tout juridiques. Le territoire était l'étendue sur laquelle le prince régnait, il était considéré comme le prolongement de son corps (Le Berre, 1992). Le mot « territoire » appartiendrait au même radical que le mot « terreur » : il serait l'espace sur lequel on a le droit de terrifier (Legendre, 1976 cité par Tizon, 1996).

Dans les années 1920, l'éthologie s'empare du mot : le territoire est l'espace limité où un animal a élu domicile, dont il se réserve l'usage et défend âprement l'accès à ses congénères.

Un troisième type de définition du territoire met l'ac-

cent sur l'aspect social et tente de concilier les approches juridique et écologique. Le territoire est l'endroit qu'une personne ou un groupe d'individus s'approprie. Il est un espace socialisé, une aire géographique contrôlée, délimitée et mise en valeur, avec sentiment ou conscience de son appropriation. Il est quelque chose que l'on intègre comme partie de soi et que l'on est prêt à défendre. Il nécessite une appartenance et une appropriation (Sommer, 1969 ; Gold, 1980 ; Brunet et al., 1992 ; Le Berre, 1992).

Une synthèse de ces approches définirait le territoire comme un espace qui présente la caractéristique d'appartenir ou, du moins, d'être ressenti comme appartenant à un sujet (individu ou groupe) qui se l'approprie pour répondre à des besoins qu'il considère comme vitaux. Tout territoire remplit deux conditions :

- il est associé à un sujet ;
- il a une valeur fonctionnelle vitale pour ce sujet (le sujet est prêt à le défendre pour éviter toute utilisation qui rendrait le territoire impropre à répondre aux utilisations pour lesquelles le territoire est approprié).

## B. Les concepts de territorialité

Le mot territorialité recouvre également dans la littérature plusieurs concepts. Acceptions très générales où la territorialité est vue comme le rapport de l'homme à la terre, à la rugosité de celle-ci. Le concept de territorialité se confond alors avec celui de géographicité (Dardel, 1952). Le mot territorialité est également utilisé pour parler de l'attachement aux lieux, de conscience régionale (Seamon, 1979 ; Blotvogel et al., 1986 ; Johnston, 1986 ; Riescher, 1988) qui sont, selon nous, plutôt une conséquence du comportement territorial qui renforce à son tour celui-ci. D'autres auteurs voient dans les mécanismes d'espacement chez les animaux (distance de fuite, distance critique, distance personnelle, distance sociale) et même chez les humains (Hall, 1971 ; Le Berre, 1992) une espèce de territorialité, mais ces comportements ne s'appliquent pas à une aire inscrite dans la durée et dans la matérialité de l'environnement.

Avec Altman (1975), nous pouvons cerner le concept de territorialité en insistant sur six de ses composantes :

- il y a des références consistantes aux lieux et aux aires géographiques ;
- il y a plusieurs finalités ;
- il y a toujours une appartenance ;
- il y a un marquage de l'espace pour l'individualiser ;
- il peut être individuel ou appartenir à un groupe ;
- il implique des mécanismes de défense.

## C. Les études territoriales

La territorialité a d'abord été étudiée chez les animaux et, en particulier, chez les oiseaux où on remarque une différenciation fonctionnelle de l'espace (Weichhart,

1980 ; Malmberg, 1984). Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les naturalistes décrivent des comportements de territorialité : les oiseaux mâles ne se battent pas directement pour les femelles, mais pour un espace qui servira plus tard à la couvée (Ardrey, 1967 ; Hall, 1971 ; Raffestin, 1977 ; Gold, 1980 ; Bonnemaïson, 1981 ; Duerrenberg, 1987). La définition la plus courante de la territorialité est la défense d'une aire (Sack, 1983). Elle est, en fait, un principe d'ordre qui permet d'éviter les conflits entre congénères (Eibl-Eibesfeldt, 1989). Pour les éthologistes, un territoire est un espace défendu compte tenu de son rôle de provision de nourriture et de lieu pour les accouplements (Gold, 1980 ; Walmsley et Lewis, 1984).

Chez l'homme, des besoins sociaux, d'indépendance et de réalisation de soi s'ajoutent aux besoins viscérogéniques (Rogers, 1968 ; Maslow, 1972 ; Mucchielli, 1981). L'environnement et le comportement de territorialité sont utilisés pour répondre également à ces besoins (Gold, 1980). La territorialité humaine doit, dès lors, être vue comme le comportement d'appropriation d'une aire permettant de satisfaire les besoins de sécurité, d'action et d'identification dans un espace social culturel particulier (Ardrey, 1967 ; Greverus, 1979 ; Reynaud, 1979).

Influencés par les courants phénoménologiques, des auteurs ont étudié la territorialité non plus seulement comme un comportement visible d'appropriation d'un espace dans des finalités précises, mais comme un besoin en soi de se réaliser. Le territoire est l'extension du moi. Il est ce qui me permet d'être (Heidegger, 1958 ; Riescher, 1988 ; Di Méo, 1991). Le territoire est le chez moi, l'endroit où je me sens en sécurité, mon monde connu, la portion d'environnement à laquelle j'appartiens et qui m'appartient, mon espace identitaire.

Cette approche du concept semble similaire au concept allemand d'Heimat qui n'a guère de traduction tant ses connotations sont riches et variées. Greverus voit, dans le fait de faire Heimat, une particularité de l'être humain : grâce à sa capacité à penser dans le passé et le futur, il peut se réaliser dans une dimension sociale, mais aussi s'approprier activement un espace, lui donner forme, l'aménager, bref faire Heimat (Greverus, 1979). Si le concept est difficile à définir, les travaux allemands sur le sujet ne manquent pas, mais il s'agit généralement plus de décrire un état d'esprit que de vouloir déterminer une étendue spatiale. L'Heimat est le lieu où l'on habite, d'où l'on provient, où l'on a vécu des expériences importantes. Il est à la fois l'espace, les gens qui y vivent et l'histoire, l'héritage du groupe localisé.

Sack, de l'autre côté de l'Atlantique, approche la territorialité comme une stratégie pour établir différents accès aux choses et aux gens. Au lieu d'interdire toute une série d'activités, ce qui formerait un code complexe, on contrôle simplement l'accès à une aire. Il définit la ter-

ritorialité comme : « La tentative d'affecter, d'influencer ou de contrôler des actions et des interactions (entre gens, choses et relations) en revendiquant ses droits et en tentant de prendre le contrôle d'une aire géographique » (Sack, 1983). Bien que Sack veuille se démarquer des théories éthologiques en rejetant le caractère inné de ce comportement, sa définition ne nous paraît pas si éloignée des conceptions éthologiques.

## II. LES INTERETS DES ETUDES TERRITORIALES

L'intérêt des études territoriales dépend de l'échelle d'analyse. Etudier la territorialité des hommes-habitants n'est pas comparable à l'étude de la genèse des territoires régionaux. « Au niveau communautaire, le territoire encourage, renforce l'identité de la communauté et les relations internes à celle-ci. Au niveau du groupe, le territoire encourage la congruence, et structure la localisation des comportements (certains comportements sont appréciés en certains lieux). Au niveau individuel, le territoire offre la sécurité, la stimulation et l'identité » (Edney, 1976 cité par Walmsley et Lewis, 1984). Pourtant, les buts sont similaires.

### A. Une meilleure compréhension des évolutions d'une portion de la surface terrestre par la mise en évidence des sujets influents sur son devenir

« Il est insuffisant pour connaître l'espace de décrire des paysages, la description ne suffit pas, la recherche de capacités productrices et de processus créatifs est nécessaire » (Lefebvre, 1974). En mettant en évidence les espaces appropriés par différents groupes culturels aux différentes époques, on peut d'autant mieux comprendre la genèse d'un espace que l'on s'intéresse aux paysages (Küster, 1996), aux trames héritées ou surimposées, ou à des éléments de la structure idéale comme les mythes et les toponymes. Connaître les groupes culturels qui se sont approprié un lieu permet aussi d'envisager des scénarios probables pour le devenir du lieu.

### B. Une meilleure compréhension de l'identité et du fonctionnement d'un individu ou d'un groupe par l'analyse de ses relations passées et présentes à l'environnement

La structuration de l'espace est inséparable des processus de structuration sociale. Au début des territoires, le social devient spatial et le spatial devient social (Pred, 1985). Le sujet influence l'espace qu'il s'est approprié, mais est également influencé par lui. Reconstruire la territorialité d'un groupe culturel permet de décomposer ces diverses influences et de mieux comprendre leur identité. S'interroger sur la territorialité d'un groupe culturel (Bonnemaison, 1981) revient à s'interroger sur l'effet des espaces sur les structures historiques (Thüne, 1987 ; Weichhart, 1990).

La genèse territoriale est un processus de traduction et de transformation des formes spatiales par la culture (Raffestin, 1986). Le territoire est une projection d'un sujet sur l'espace. Il est fait de « fragments décodés de toutes sortes, empruntés aux milieux, mais qui acquièrent alors une valeur de propriété » (Deleuze et Guattari, 1980). L'étude du territoire, à condition de dépasser la description géométrique, en intégrant les sens et les valeurs, informe sur les sujets qui se sont approprié cet espace (Buttimer, 1976 ; Brunet, 1990 ; Bonnemaison et Cambrezy, 1996). De nombreuses démarches archéologiques usent de ce principe pour reconstruire les us des sociétés passées. Mais ce principe est encore d'actualité : psychologues, anthropologues, spécialistes du marketing interprètent l'aménagement et le marquage de l'espace pour appréhender la personnalité d'un sujet.

### C. Une meilleure compréhension des relations entre l'homme et l'environnement, des projections de son être dans l'environnement, des stratégies et des comportements que l'homme développe dans l'espace

Si nous pouvons comprendre comment l'esprit humain traite les informations de l'environnement externe et si nous pouvons déterminer ce qu'il traite et utilise, alors nous pouvons comprendre comment et pourquoi des choix concernant l'environnement sont faits (Golledge et Rushton, 1976 cité par Walmsley et Lewis, 1984). Même si on ne peut négliger le rôle de l'individu dans l'acquisition de l'information, son traitement et les choix de réponses, l'environnement contient une part importante de l'information qui génère les comportements du sujet. Il constitue, en outre, le cadre de ces comportements. La majorité des comportements d'un individu siège au niveau du territoire. Celui-ci est un laboratoire obligé pour progresser dans la compréhension des comportements spatiaux.

Les comportements territoriaux optimisent les choix spatiaux et les possibilités de trouver vite et bien l'élément recherché (Downs et Stea, 1981). Cependant, la structuration territoriale n'est pas sans effet sur les comportements dans l'espace qui, à leur tour, renforcent les structures territoriales (Gale, Golledge, 1982). Cette structuration limite les utilisations qu'un individu pourrait faire de l'espace et confine certains comportements à certains lieux. Des recherches dans le domaine des structurations territoriales enrichiraient l'analyse des comportements dans l'espace.

### D. Une action en intelligence avec les habitants qui se sont approprié les lieux

La connaissance des entrelacs territoriaux permet d'agir en tenant compte des personnes qui se sont approprié le lieu et d'anticiper les réactions à un projet. Un espace est inscrit dans une pluralité de réseaux auxquels correspondent chaque fois des perceptions, des hiérarchies

de valeurs, des catégories d'usages, des degrés d'appropriation et des pratiques d'utilisation de l'espace (Mormont, 1996).

Lors d'un projet d'aménagement du territoire, on néglige encore trop souvent le fait que le projet occupe le territoire d'autres acteurs (Tricot, 1994 ; Minca et Draper, 1996 ; Lussier, 1997). Or les processus de participation parviennent rarement à intégrer la totalité de ces personnes (Schmitz, 1998). Une connaissance préalable des territoires et des territorialités semble être une solution pour pallier les déficiences de la participation et gagner un temps, quelquefois précieux, en préparant des projets qui tiennent déjà compte des territorialités des habitants et des autres usagers.

Par une étude des territorialités, on peut mettre en évidence les attentes environnementales, les lieux particulièrement sensibles, les barrières à certains types de développement, les espaces faiblement investis (Aitken et al., 1993 ; Deprest et Duhamel, 1993 ; Piveteau, 1996 ; Lussier, 1997). Une meilleure connaissance des territorialités permet de cibler le public auquel se confronte le projet en un lieu précis. On peut renverser le problème en s'intéressant aux lieux appropriés par un public particulier et en répartissant les équipements spécifiques à ce public en fonction de ces appropriations (Mayr, 1997).

Cette connaissance des entrelacs territoriaux permet aussi de déterminer des zones pertinentes d'action ou d'étude. Le souci d'une plus grande décentralisation de la politique amène à rechercher des aires de gestion et d'aménagement plus pertinentes que les vieilles divisions administratives. Cependant, ces politiques pèchent souvent par une négligence des phénomènes territoriaux ou par l'absence de méthodologie pour l'analyse territoriale (Di Méo, 1985 ; Turco, 1988).

La mise en évidence des territoires fournit un cadre cohérent pour l'analyse des pratiques sociales de l'espace, des mécanismes de pouvoir. La détermination des frontières territoriales est également un élément primordial pour identifier les différentes aires culturelles (Johnston, 1991).

### **E. Une meilleure compréhension de la formation des identités**

L'étude des territoires à l'échelle régionale ou nationale, et en particulier des constructions territoriales, permet de décortiquer les diverses étapes de l'institutionnalisation régionale ou nationale : comment, par le développement d'institutions et de symboles, passe-t-on d'une portion quelconque de l'espace à un territoire et une conscience régionale collective (Meier Dallach, 1980 ; Nömmik, 1986 ; Paasi, 1986 ; Blotevogel et al., 1989 ; Kersch, 1992 ; Di Méo, 1996) ?

Pour certains auteurs, le territoire, portion d'espace continue, a fait place, dans nos pays occidentaux, à un réseau et cet espace confiné ne joue plus guère de rôle, que ce soit au niveau économique ou des relations interpersonnelles (Gilbert, 1991 ; Piolle, 1995). La région-réseau émerge de plus en plus comme un espace volontaire, gage de sa force comme source d'identification du groupe dont elle émane (Gilbert, 1991).

Jadis, les territoires de chacun étaient souvent confinés et continus. Aujourd'hui, « chacun appartient à des espaces multiples, en fonction de son statut social, de son âge, de la répartition géographique de sa parentèle » (Barel, 1986 ; Piolle, 1991 ; Tizon, 1996). Le lien traditionnel entre un sujet et un territoire perçu et vécu, lieu d'identification et de différenciation, s'est mué en connexions à un espace de communication beaucoup plus abstrait (Garnier, 1986). Cependant, la société continue à vivre et à agir dans un environnement concret qui résulte d'une production, mais ses relations seraient beaucoup moins conditionnées par cet environnement que par l'information qui y est diffusée (Raffestin, 1986).

Cette nouvelle distribution et structure des espaces de vie et des espaces appropriés pose de nombreux problèmes d'adaptation des cadres spatiaux hérités de sociétés plus sédentaires. Certains individus sont partagés entre plusieurs espaces : leurs lieux de résidence, de travail, de loisirs, de vacances... Quels sont leurs droits et obligations vis-à-vis de ces espaces ? Comment peuvent-ils, doivent-ils, être représentés politiquement auprès des instances qui gouvernent ces divers espaces ? Comment doivent-ils intervenir financièrement dans les frais de gestion et d'équipement de ces espaces ? Répondre à ces questions nécessite une meilleure connaissance de ces espaces de vie et espaces appropriés que les études territoriales pourraient apporter.

Le concept de territoire est souvent lié à celui d'identité. Dans un monde qui se globalise, le besoin d'appartenance à un territoire redonne vie au local (Bonnemaison et Cambrezy, 1996). On recherche une identité, des racines. On revalorise des noms de pays, de terroirs (Brunet, 1995 ; Ducournau, 1996). La recherche territoriale peut non seulement aider à comprendre ces phénomènes, mais aussi à assouvir ces nouveaux besoins de pays et de territoires.

### **F. Une meilleure compréhension des conflits**

Les études territoriales sont aussi nécessaires pour la compréhension de la plupart des conflits qui éclatent entre des sujets qui revendiquent les mêmes espaces pour des utilisations concurrentes. Mieux comprendre les comportements territoriaux, déterminer les territoires, différencier l'espace en fonction des enjeux dont il est l'objet, permettraient non de supprimer les conflits, mais de les prévenir et, dans certains cas, de trouver des solu-

tions acceptables par les parties en présence (Cadène, 1990 ; Minca et Draper, 1996).

### III. LES TECHNIQUES DE MISE EN EVIDENCE DES TERRITOIRES

Un territoire est produit par un sujet suivant ses propres stratégies dans le cadre d'un appareil culturel et biophysique. Il est généralement inscrit dans la trame matérielle, de laquelle il tire une partie non négligeable de son contenu. Toutefois, il fait appel aux représentations individuelles et collectives des lieux. On ne peut comprendre le fonctionnement des territoires si l'on reste au niveau du visible (Tuan, 1978 ; Wreford Watson, 1983 ; Bailly, 1992). De même, on ne peut comprendre un territoire sans intégrer les interactions externes, qu'elles soient matérielles ou idéelles.

Les moyens de la territorialisation passent par un investissement du sujet tant au niveau matériel qu'affectif qui permet une dualisation du monde en ce qui est du dedans et du dehors. Fischer parle de « Matérialisation de l'univers mental dans l'espace physique environnant pour le faire sien » (Fischer, 1992). La territorialisation est l'extension d'un contrôle suite à une somme d'expériences qui permet au sujet de dominer son environnement, au lieu d'être dominé par lui.

La mise en évidence des territoires des sociétés est chose aisée lorsque le territoire est un des attributs de leur identité comme dans le cas des sociétés-états. Dans ce cas, le territoire est défini précisément, notamment par des frontières qui sont souvent inscrites sur la surface terrestre. Mais la détermination des territoires de groupes moins structurés ou moins à même de se servir de la force pour les défendre est plus complexe.

Si on se place au niveau de l'individu, on pourrait supposer que, dans les sociétés de propriété privée, le territoire et la propriété privée coïncident. Or il n'est pas si évident que la propriété privée, qui est avant tout un état de droit, remplisse, dans les faits, la condition d'avoir une valeur fonctionnelle pour le sujet, alors qu'il est possible que des espaces dont le sujet n'est pas légalement propriétaire soient investis en tant que territoire par celui-ci.

Les travaux de l'école de Chicago ont montré qu'une même portion de la surface terrestre peut être investie par différents groupes, et ce sans conflit, à condition que chacun de ces groupes occupe une niche écologique différente (Coulon, 1992). Le territoire doit être analysé plus en terme d'enjeux que l'on retrouve dans un environnement donné qu'en terme d'étendue spatiale (Mormont, 1978 ; Turco, 1988). Ce sont les ressources du morceau de terre qui intéressent le sujet (Eibl-Eibesfeldt, 1989). Ainsi, il est possible, pour des territoires, de coexister dans un même espace à condition

que les diverses appropriations puissent cohabiter. D'ailleurs, ce n'est pas tant l'accès au territoire qui est défendu, mais plutôt la reconnaissance de l'appropriation particulière et le respect de celle-ci (Eibl-Eibesfeldt, 1989).

L'appartenance est toute relative : le territoire n'a de réalité qu'à travers celui qui s'y trouve et qui lui donne d'être objet de connaissance (Fischer, 1992). Selon les sujets, un espace sera reconnu comme territoire d'un individu ou d'un autre. Il se peut même qu'il reconnaisse plusieurs appartenances. Par contre, l'appropriation spécifique, concentrée sur certains aspects de l'espace, est exclusive.

La mise en évidence des territoires des groupes et des individus doit, dès lors, intégrer le fait que le territoire est une construction à la fois matérielle et idéale qui excède le sujet, le milieu et le rapport entre les deux (Deleuze et Guattari, 1980 ; Di Méo, 1996).

Malmberg (1984) propose une suite chronologique des comportements de territorialité : la connaissance, l'arrangement, la réserve exclusive, la délimitation, le marquage, la compétition, la défense et l'identité. Parmi ceux-ci, certains comme l'arrangement ou le marquage vont avoir une incidence directe sur la structure matérielle de l'espace. Le chercheur pourra, à partir d'une étude des traces de ces comportements, mettre en évidence les territorialités et les territoires. D'autres comportements, comme la connaissance ou l'identité, n'ont qu'une influence indirecte sur la structure matérielle, mais pourront être utilisés comme indicateur aux mêmes fins via une interrogation du sujet. Enfin, certains comportements comme la compétition ou la défense sont particulièrement visibles dans les relations sociales et constitueront un autre type d'indicateur.

#### A. Les traces au niveau de la trame matérielle

Les recherches au niveau du milieu des manifestations externes et stables de territorialité sont un premier groupe de méthodes qui donne de bons résultats dans des cas cependant particuliers. On doit distinguer ce qui est marquage intentionnel de ce qui est marquage produit par les activités du groupe.

Dans ce second cas, la recherche revient à analyser l'espace produit, notamment par l'analyse paysagère, et à tenter de repérer au niveau des trames héritées et surimposées, des utilisations caractéristiques du groupe (Lefebvre, 1974). On postule alors que l'espace qui est produit fait partie du territoire.

Mais peut-on dire que les espaces qui ne présentent pas les caractéristiques du groupe ne font pas partie de leur territoire ? Comment utiliser ce type de méthode si les activités du groupe n'engendrent que peu de traces visi-

bles ? Peut-on envisager que certains espaces produits ne présentent pas une appartenance ? Le fait de produire quelque chose suppose que le sujet qui produit soit impliqué dans ce quelque chose ; ce quelque chose lui appartient (du moins en partie) et est attaché au sujet.

Le relevé des marquages intentionnels, c'est-à-dire de production d'éléments spatiaux qui ont comme finalité première de signaler l'appartenance à un sujet de la portion d'espace, est une technique de mise en évidence des structures territoriales plus utilisée. Pour répondre à leur fonction, ces marquages devraient être aisés à relever. Ils sont souvent personnalisés afin de permettre à quiconque de savoir non seulement que la portion d'espace est revendiquée par un sujet, mais encore de donner des informations sur l'identité de ce sujet. Les techniques de marquage sont multiples et peuvent notamment être différenciées selon la localisation de ces marquages. Toutefois, tous les territoires ne comportent pas nécessairement de marquage, celui-ci n'est mis au point que lorsqu'il est nécessaire de signaler à un sujet externe qu'il pénètre sur le territoire d'autrui. En l'absence de sujet externe qui pourrait perturber le fonctionnement du territoire, le marquage devient superflu.

### B. Les traces au niveau de la trame idéale

D'autres types de marquage territorial ne sont pas inscrits dans la structure matérielle, mais sont localisés.

Le plus courant est la toponymie. Nommer un lieu, c'est déjà se l'approprier (Martinelli, 1982 ; Baudel, Pinchemel, 1986 ; Debarbieux et Gumuchian, 1987 ; Holtman et Killisch, 1991 ; Claval, 1995 ; Schmitz, 1998). Beaucoup de chercheurs de différentes écoles utilisent le nom de région comme point de départ de travaux de mise en évidence des territoires (Blotvogel et al., 1986 ; Paasi, 1986 ; Di Méo, 1996). Cette méthode est utilisée dans le cas des territoires de communautés. Mais son utilisation pour mettre en évidence des territoires de niveaux inférieurs est-elle possible ?

Le mythe fonde le territoire (Morelli, 1995 ; Guillaud et al., 1998). Connaître l'histoire des lieux permet de revendiquer leur appropriation. Nicolas décrit la territorialité des aborigènes d'Australie pour qui le territoire est constitué par l'ensemble des lieux dont la tribu possède le mythe (Nicolas, 1998). Mais ce type de marquage territorial existe-t-il encore dans nos sociétés occidentalisées contemporaines ?

La revendication territoriale peut, par contre, être symbolisée non plus par un marquage de la structure matérielle ou idéale, mais par la possession d'un objet qui représente le territoire. Cette représentation peut, dans certains cas, être très explicite, comme pour les cartes ou les actes de propriétés ou, nettement plus allégorique, comme la clé d'une ville.

### C. L'être territorialisant

Le territoire est vécu. Certaines techniques de mise en évidence des territoires partent du sujet. On analyse les comportements spatiaux, les connaissances de l'environnement, les sentiments par rapport aux lieux ou, comme nous le proposons, les sensibilités territoriales.

L'analyse des espaces de vie est utilisée en postulant que la fréquentation des lieux sert de base à leur appropriation et donc à une construction territoriale. Toutefois, peut-on dire que si l'espace de vie constitue la base du territoire, l'ensemble des lieux de l'espace de vie est approprié ? L'analyse des choix spatiaux traduit-elle, dans une certaine mesure, des comportements territoriaux ? Il est évident que les choix spatiaux sont fortement influencés par la connaissance des alternatives (Pred, 1969 ; Mérenne-Schoumaker, 1991) et notamment de la représentation que les sujets en ont.

L'étude de la connaissance des lieux peut également être envisagée en postulant la connaissance comme le point de départ de toute appropriation, mais, encore une fois, celle-ci ne peut garantir que le lieu est réellement investi.

Dès lors, pourquoi ne pas interroger directement le sujet sur son sentiment d'appartenance ou sur son identité territoriale (Meier-Dallach, 1980 ; Di Méo, 1996) ? Ce type de question se confronte au problème que le comportement territorial relève pour une bonne partie de la conscience pratique et n'a pas toujours été et n'est pas toujours discursible. Les gens n'ont pas l'habitude de parler de leur relation intime avec l'environnement, ce qui, dans beaucoup de cas, nécessitera du chercheur un réel travail de maïeutique. Certains ont préféré développer des techniques qui font appel au dessin de l'environnement pour appréhender la territorialité (Lynch, 1976). Comme dans le cas du discours, ce type de méthode soulève également le problème de l'aptitude à dessiner (Walmsley et Lewis, 1984 ; Tversky, 1992).

On peut aussi susciter un discours des individus sur les lieux afin de relever les diverses connotations et le type de relations que les sujets entretiennent avec ceux-ci (Schmitz, 1999). Le chercheur est alors confronté aux difficultés de l'analyse de contenu.

L'analyse des crises territoriales est un autre type de méthode (Mormont, 1977 ; Cadène, 1982). Ces crises apparaissent quand le sujet territorial considère que l'intégrité de son territoire est menacée soit qu'il y a incompatibilité entre les finalités de son territoire et les finalités du territoire de l'autre sujet, soit que cette intrusion réduirait son pouvoir sur l'environnement, soit que des préjugés existent quant à l'autre sujet territorial. Ces crises peuvent mettre en évidence des territoires qui ne sont pas visibles en dehors de celles-ci. Quelquefois, elles

permettent même aux sujets de prendre conscience de l'étendue de leurs territoires. En analysant la localisation des noyaux de crises et en inventoriant les intervenants, on devrait pouvoir reconstituer les entrelacs territoriaux. Il reste néanmoins à pouvoir relever de manière quasi exhaustive ces crises. Or leurs expressions ne sont pas toujours aisées à percevoir et les traces qu'elles laissent le sont encore moins.

Ces crises sont engendrées par une modification du milieu, le changement est polémogène (Freund, 1983). Ce changement n'engendrera une crise que s'il est perçu. Plutôt que d'analyser les crises, nous avons proposé d'analyser les modifications de l'environnement et leurs représentations par les sujets afin de mettre en évidence les sensibilités territoriales (Schmitz, 1999 et 2000). Néanmoins, il faut inventorier, puis maîtriser les nombreux facteurs qui influencent la perception des modifications de l'environnement (Schmitz, 1997) pour apprécier le poids de l'appropriation de l'espace dans la sensibilité aux modifications de l'environnement.

## CONCLUSION

Le concept de territoire, entendu dans son sens étroit, présente de réelles possibilités heuristiques. Mais il faut parvenir à mettre en évidence ces territoires qui occupent des places variables dans les trames matérielles et idéelles. Il n'existe dès lors pas une seule méthode de mise en évidence des territoires et territorialités, mais des méthodes, souvent en cours d'élaboration, qui sont plus ou moins pertinentes selon les types de territorialité et les finalités que le chercheur poursuit. Les études de traces au niveau des trames matérielles et idéelles doivent fréquemment être complétées par une recherche au point de vue de l'être territorialisant.

## BIBLIOGRAPHIE

- AITKEN S., STUTZ F., PROSSER R. & CHANDER R., 1993. Neighbourhood integrity and resident's familiarity : using a geographic information system to investigate place identity. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n° 84/1, pp. 2-12.
- ALTMAN I., 1975. *The environment and social behaviour*, Monterey Book, Monterey.
- ARDREY R., 1967. *L'impératif territorial*, Stock, Paris.
- AURIAC F., BRUNET R., 1986. *Espaces, jeux et enjeux*, Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques, Fayard, Paris.
- BAILLY A., 1992. Les représentations en géographie. *Encyclopédie de la géographie*, Economica, Paris, pp. 371-384.
- BAREL Y., 1986. Le social et ses territoires. *Espace, jeux et enjeux* (Auriac F., Brunet R.), Fayard, Paris, pp. 131-139.
- BAUDEL & PINCHEMEL p., 1986. De l'analyse systémique de l'espace au système spatial en géographie. *Espace, jeux et enjeux* (Auriac F., Brunet R.), Fayard, Paris, pp. 82-96.
- BLOTEVOGEL H., HEINRITZ G. & POPP H., 1986. Regionalbewusstsein, Bemerkungen zum Leitbegriff einer Tagung. *Berichte zur deutschen Landeskunde*, Vol. 60/1, pp. 103-114.
- BLOTEVOGEL H., HEINRITZ G. & POPP H., 1989. Regionalbewusstsein, zum Stand der Diskussion um einen Stein des Anstosses. *Geographische Zeitschrift*, Vol. 77/2, pp. 65-88.
- BONNEMAISON J., 1981. Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, n° 10/4, pp. 249-262.
- BONNEMAISON J. & CAMBREZY L., 1996. Le lien territorial. *Géographie et cultures*, n° 20, pp. 7-18.
- BRUNET R., 1990. *Le territoire dans ses turbulences*, GIP Reclus, Montpellier.
- BRUNET P., 1995. Le Terroir, fin ou renouveau d'une notion. *Cahiers Nantais*, n° 43, pp. 7-12.
- BRUNET R., FERRAS R. & THERY P., 1992. *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, La Documentation Française, Paris.
- BUTTNER A., 1976. Grasping the Dynamism of Lifeworld. *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 66, pp. 279-286.
- CADENE P., 1982. Collectivités rurales et résistances à l'intégration : la construction de l'autoroute des Deux Mers au nord de Toulouse. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest*, Tome 53/1, pp. 105-128.
- CADENE P., 1990. L'usage des espace péri-urbains. Une géographie régionale des conflits. *Etudes rurales*, Vol. 118-119, pp. 235-268.
- CLAVAL P., 1995. *La géographie culturelle*, Nathan, Paris.
- COULON A., 1992. *L'école de Chicago*, PUF, Paris.
- DARDEL E., 1952. *L'homme et la terre*, PUF, Paris.
- DEBARBIEUX B. & GUMUCHIAN H., 1987. Représentations spatiales et dénominations des territoires. *Revue de Géographie alpine*, Vol. 75, pp. 171-182.
- DELEUZE G. & GUATTARI F., 1980. *Mille plateaux*, Ed. de Minuit, Paris.
- DEPREST F. & DUHAMEL P., 1993. Territoire de Saint-Gervais, *L'Espace géographique*, n° 22/1, pp. 15-25.
- DI MEO G., 1985. Les formations socio-spatiales ou les dimensions infra-régionales en géographie. *Annales de Géographie*, n° 526, pp. 661-689.
- DI MEO G., 1991. *L'Homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, Paris.
- DI MEO G., 1996. *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris.
- DI MEO G., 1998. *Géographie sociale et territoire*, Nathan, Paris.
- DOWNS R.M. & STEA D., 1981. *Des cartes plein la tête, essai de cartographie mentale*, Edisem, Québec.
- DUCOURNAU C., 1996. *Récréation culturelle des territoires en Béarn (Josbaig et Barétous). Essai de géographie sociale*, Thèse de doctorat, Université de Pau, Pau.
- DUERRENBERG G., 1987. *Menschliche Territorien, geographische Aspekte der biologischen und kulturellen Evolution*, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, Zürich.
- EDNEY J.J., 1976. Human territory. *Environment and Behaviour*, n° 8, pp. 31-47.
- EIBL-EIBESFELDT I., 1989. *Human ethology*, Adline de Gryter, New York.
- FISCHER G.N., 1992. *Psychologie sociale de l'environnement*, Privat, Toulouse.
- FREUND J., 1983. *Sociologie du conflit*, PUF, Paris.
- GALE N., GOLLEDGE R.G., 1982. On the subjective Partitioning of Space. *Annals of the Association of*

- American Geographers*, Vol. 72/1, pp. 61-66.
- GALE N., GOLLEDGE R.G., HALPERIN W.C. & COUCLELIS H., 1990. Exploring spatial familiarity. *The Professional Geographer*, Vol. 42, pp. 299-313.
- GARNIER J.P., 1986. L'espace médiatique : un nouveau lieu pour l'imaginaire social ? *Espace, jeux et enjeux* (Auriac F. & Brunet R.), Fayard, Paris, pp. 115-128.
- GILBERT A., 1991. L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux. *Cahiers de géographie de Québec*, n° 94-96, pp. 501-512.
- GOLD J.R., 1980. *An Introduction to Behavioural Geography*, Oxford University Press, Oxford.
- GOLD J.R., 1982. Territoriality and human spatial behaviour. *Progress in Human Geography*, Vol. 6/1, pp. 44-67.
- GOLLEDGE R.G. & RUSHTON A.N., 1976. *Spatial Choice and spatial Behaviour*, Ohio State University Press, Columbus.
- GOLLEDGE R.G. & STIMSON R.J., 1997. *Spatial behaviour, a geographic perspective*, The Guilford Press, New York, London.
- GREVERUS I.M., 1979. *Auf der Suche nach Heimat*, C.H. Beck, München.
- GREVERUS I.M., 1997. L'identité et la notion de Heimat. *Ethnologie française*, Vol. 27/4, pp. 479-490.
- GUILLAUD D., DUSSY D., FORESTIER H., 1998. Mythes modernes et passé stratégique : l'espace pour enjeu en Nouvelle-Calédonie. *Le voyage inachevé...*, à Joël Bonnemaison (Guillaud D. et al.), Orstom/Prodig, Paris, pp. 701-708.
- GUILLAUD D., SEYSSET M., WALTER A., 1998. *Le voyage inachevé...*, à Joël Bonnemaison, Orstom/Prodig, Paris.
- HALL E.T., 1971. *La dimension cachée*, Ed. du Seuil, Paris.
- HEIDEGGER M., 1980. *Essais et conférences*, Gallimard, Paris.
- HOLTMAN E. & KILLISCH W., 1991. Lokale Identität und Gemeindegebietsreform. *Erlanger Forschungen Reihe, A Geisteswissenschaften*, Vol. 58, Universitätsbund Erlangen, Nürnberg.
- JOHNSTON R.J., 1986. *Philosophy and human geography : an introduction contemporary approaches*, Edward Arnold, London.
- JOHNSTON R.J., 1991. A Question of Place. *Exploring the practice of Human Geography*, Blackwell, Oxford.
- KERSCHER U., 1992. Raumabstraktionen und regionale Identität, eine Analyse des regionalen Identitätsmanagements im Gebiet zwischen Augsburg und München. *Münchener Geographische Hefte*, n° 68.
- KUSTER H., 1996. *Spatial and chronological analysis of landscapes*, 28th International Geographical Congress, The Hague, Tuesday 06-08-1996.
- LE BERRE M., 1992. Territoires. *Encyclopédie de la géographie*, Economica, Paris, pp. 617-638.
- LEFEBVRE H., 1974. *La production d'espace*, Ed. Anthropos, Paris.
- LEGENDRE H.P., 1976. *Jouir du pouvoir : traité de la bureaucratie patriote*, Ed. de Minuit, Paris.
- LUSSIER R., 1997. Vers une nouvelle démarche d'aménagement du territoire; le cheminement d'un praticien. *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 114, pp. 323-333.
- LYNCH K., 1976. *L'image de la cité*, Dunod, Paris.
- MALMBERG T., 1984. Water, Rythm and Territoriality. *Geografiska Annaler*, Vol. 66B/1, pp. 73-89.
- MARTINELLI B., 1982. Toponymie et société, contribution à l'étude de l'espace communautaire en Basse Provence. *Etudes Rurales*, n° 85, pp. 9-31.
- MASLOW A. H., 1972. *Vers une psychologie de l'être*, Arthème Fayard, Paris.
- MAYR M., 1997. Regionalorientierung und Dorfbezogenheit bei Jugendlichen - untersucht am Beispiel der "Auerberg-Gemeinde". *Münchener Geographische Hefte*, 75, pp. 29-62
- MEIER DALLACH H.P., 1980. Räumliche Identität. *Regionalistische Bewegung und Politik, Informationen zur Raumentwicklung*, pp. 301-313.
- MEIER DALLACH H.P., 1987. Regionalbewusstsein un Empirie. Der quantitative, qualitative und typologische Weg. *Berichte zur deutschen Landeskunde*, Vol. 61/1, pp. 5-29.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1991. *La localisation des entreprises*, Nathan Université, Paris.
- MINCA C. & DRAPER D., 1996. Territory and Tourism : the case of Banff National Park. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, Vol. 87/2, pp. 99-112.
- MORELLI A., 1995. *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Editions Vie ouvrière, Bruxelles.
- MORMONT M., 1977. *L'espace rural comme enjeu social*, Thèse de doctorat, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon.
- MORMONT M., 1978. L'espace rural comme enjeux. *Recherches sociologiques*, Vol. 9/1, pp. 9-26.
- MORMONT M., 1996. Espaces ruraux et modes de vie contemporains. *Recherches de géographie humaine* (Donnay J.P. & Chevigné C.), Société Géographique de Liège, Liège, pp. 193-198.
- MUCCHIELLI A., 1981, *Les motivations*, PUF, Paris.
- NICOLAS E., 1998. La fonction de l'espace dans la culture aborigène. *Le voyage inachevé...*, à Joël Bonnemaison (Guillaud D. et al.), Orstom/Prodig, Paris, pp. 135-140.
- NÖMMIK S., 1986. Die sozial-ökonomische Geographie und die Untersuchung von Raum-Zeit Gesetzen der Gesellschaft. *Petermanns Geographische Mitteilungen*, n° 2, pp. 73-78.
- OSTERREITH A.J., 1985. *Space, place and movement, The quest for self in the world*, University of Washington, Washington.
- PAASI A., 1986. The institutionalization of region : a theoretical framework for understanding the emergence of regions and the constitution of regional identity. *Fennia*, n° 164, pp. 105-146.
- PIOLLE X., 1991. Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? *L'Espace géographique*, n° 20/4, pp. 349-358.
- PIVETEAU J.L., 1995. *Le temps du territoire*, Edition Zoé, Genève.
- PIVETEAU J.L., 1996. Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ? *Géographie et cultures*, n° 20, pp. 69-80.
- POCHE B., 1996. *L'espace fragmenté, éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris.
- PRED A., 1967, 1969. Behavioural and Locations : Foundations for a Geographic and Dynamic Location Theory, Part 1 & 2, Lund Studies in Geography, Series B. *Human Geography*, n° 27 & 28.
- PRED A., 1985. Interpenetrating Processes : Human Agency and the Becoming of Regional Spatial and Social Structures. *Papers of the Regional Science Association*, n° 57,



- pp. 7-17.
- RAFFESTIN C., 1977. Paysage et territorialité. *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 31, pp. 123-134.
- RAFFESTIN C., 1986. Ecogenèse territoriale et territorialité. *Espace, jeux et enjeux* (Auriac F., Brunet R.), Fayard, Paris, pp. 175-185.
- REYNAUD A., 1979. Le concept de classe socio-spatiale, la notion de région dans son contexte social. *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, n° 38.
- RIESCHER G., 1988. *Gemeinde als Heimat. Die politisch-anthropologische Dimension lokaler Politik*, TUDUV Studien, München.
- ROGERS C.R., 1972. *Le développement de la personne*, Dunod, Paris.
- SACK R.D., 1983. Human territoriality : a theory. *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 73, pp. 55-74.
- SACK R.D., 1986. *Human territoriality, its theory and history*, Cambridge University Press, Cambridge.
- SCHMITZ S., 1997. Le temps et les représentations des modifications de l'environnement. *Les temps du territoire, Toulouse, 5,6,7 novembre 1997*, Geode/CNRS, Toulouse, Tome 1, pp. 353-358.
- SCHMITZ S., 1998. Hydronyme et géosymbole : Salm en Ardenne. Quand un nom de rivière fait couler beaucoup d'encre. *Le voyage inachevé...*, à Joël Bonnemaïson (Guillaud et al.), Orstom/Prodig, Paris, pp. 695-700.
- SCHMITZ S., 1998. Participation et aménagement empathique, réflexion à partir du cas wallon. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, Liège, vol. 34, pp. 77-84.
- SCHMITZ S., 1999. *Les sensibilités territoriales, Contribution à l'étude des relations homme-environnement*, Thèse de doctorat, Université de Liège, Liège.
- SEAMON D., 1979. *A geography of lifeworld*, Croon Helm, London.
- SOMMER R., 1969. *Personal Space : The Behavioural Basis of Design*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall.
- THÜNE W., 1987. Die Heimat als soziologische Kategorie. *Neue würzburger Studien zur Soziologie*, Vol. 4, Creator Verlag, Würzburg.
- TIZON H.P., 1996. Qu'est-ce que le territoire ? *Les Territoires du quotidien* (Di Méo G.), L'Harmattan, Paris, pp. 17-34.
- TRICOT A., 1994. La prise en compte de la controverse dans l'aménagement du territoire : peut-on négocier le futur ? *Espaces et Sociétés*, n° 74-75, pp. 69-97.
- TUAN Y. F., 1978. Sign and metaphor. *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 68, pp. 363-372.
- TURCO A., 1988. *Verso una teoria geografica della complessità*, Unicopoli, Milano.
- TVERSKY B., 1992. Distortions in Cognitive Maps. *Geoforum*, Vol. 23/2, pp. 131-138.
- WALMSLEY D.J. & LEWIS G.J., 1984. *Human geography, Behavioural approaches*, Longman, London.
- WEICHHART P., 1980. Individuum und Raum : ein vernachlässigster Erkenntnisbereich der Sozialgeographie. *Mitteilungen der geographischen Gesellschaft in München*, Vol. 65, pp. 63-92.
- WEICHHART P., 1990. Raumbezogene Identität. Bausteine zu einer Theorie räumlich-sozialer Kognition und Identifikation. *Erdkundliches Wissen*, n° 102.
- WREFORD WATSON J., 1983. The soul of the geography. *Transactions of the institut of British Geographers*, n° 8, pp. 385-399.

Adresse de l'auteur :  
Serge SCHMITZ  
Service de Géographie humaine  
Université de Liège  
Sart Tilman B11  
Allée du 6 Août, 2  
B-4000 Liège